

Bilan 2017 du SITTOMAT

Tri des déchets : tendance à la hausse pour la collecte sélective

Les résultats de la collecte sélective des déchets sur l'aire toulonnaise montrent une évolution favorable du tri et du recyclage des déchets ménagers. La densification des points d'apport volontaire et la bonne volonté des administrés ont porté leurs fruits. Les chiffres 2017 le prouvent.

Plus de déchets triés pour plus de recyclage

Le verre et les flacons en plastique : en augmentation

Les tonnages de bouteilles et flacons en plastique collectés sont en augmentation de 2,96% par rapport à 2016, soit au total 2 744 tonnes.

Le verre se place en pole position avec la plus forte progression dans la famille des emballages ménagers recyclables : + 4,18% soit 11 123 tonnes de bouteilles, pots et bocaux collectés. La collecte des papiers et cartons, quant à elle, se maintient au même niveau avec 18 238 tonnes collectées.

Les apports en déchèterie : un bond pour le recyclage des mobiliers

Les apports en déchèterie atteignent 128 000 tonnes. A noter : une baisse des encombrants bois de 22% au profit de l'apport de mobilier dont l'augmentation est de 165% - soit 5 363 tonnes de mobiliers qui ont été valorisés par l'éco-organisme Eco-mobilier.

Chiffres clé 2017 de l'aire toulonnaise

- + de 500 000 habitants sur répartis sur 805 km²
- **2 660 colonnes en Point d'Apport Volontaire** positionnées
- 11 123 tonnes de **verre** collectées et recyclées
- 18 238 tonnes de **papier/carton** collectées pour 16 180 tonnes recyclées
- 2 744 tonnes de **plastique** collectées pour 1 783 tonnes recyclées
- 217 519 tonnes d'ordures ménagères valorisées énergétiquement
- Plus de 128 000 tonnes collectées en déchèterie

La densification des points d'apport volontaire : véritable levier

Les résultats de l'année 2017 en matière de collecte sélective ont notamment été obtenus grâce au plan d'amélioration de la collecte (PAC) contracté avec Eco-emballages (Citeo). Cet appel à projets lancé par Citeo (entreprise née de la fusion d'Eco-Emballages et d'Ecofolio), a permis au SITTOMAT de densifier son parc de colonnes afin de rendre le tri du verre plus accessible et plus facile au quotidien pour les 500 000 habitants de l'aire toulonnaise. Ainsi en 2 ans, plus de 200 points de tri du verre ont été installés sur le territoire. Accompagné de plusieurs opérations de communication et d'une réelle volonté des habitants, de plus en plus de déchets ont été triés amenant ainsi les ordures ménagères à décroître de 0,7% soit 1 624 tonnes en moins par rapport à 2016. Une campagne de communication est d'ailleurs actuellement diffusée pour remercier tous les trieurs qui ont concouru, avec le SITTOMAT et les communautés de communes, à obtenir ces résultats.

Ville de Toulon : des tonnages supplémentaires grâce à l'amélioration de la collecte en porte-à-porte

En parallèle des actions menées sur le verre, la Ville de Toulon a renforcé son système de collecte en porte-à-porte. Désormais, les habitants sont collectés le même jour et une fois par semaine (au lieu d'une semaine sur deux). En collectant ainsi plus souvent, la ville récupère plus d'emballages recyclables qu'auparavant.

1^{ère} action 2018 pour optimiser la collecte et le tri des emballages et des papiers : la signature du nouveau contrat Citeo

Issu du nouveau barème national de soutien aux collectivités, le nouveau contrat Citeo vise, pour la période 2018-2022, l'atteinte au niveau national, des objectifs du Grenelle à savoir un taux de recyclage de 75% pour les emballages (contre 68% aujourd'hui) et de 65% pour les papiers (contre 55% aujourd'hui). Afin d'aider l'aire toulonnaise à améliorer la collecte et le tri des 6 matériaux (verre, plastique, acier, aluminium, carton et papiers), le nouveau contrat entre l'éco-organisme Citeo et le SITTOMAT signé le 16 février dernier permet une rémunération en fonction des tonnes recyclées sur le territoire. Il repose ainsi sur une logique incitative dans laquelle plus les performances de recyclage sont élevées, plus les soutiens financiers sont importants. En plus de cette rémunération à la tonne recyclée, ce nouveau contrat permet au SITTOMAT de bénéficier de soutiens afin de mener des actions de communication dédiées au tri. L'accompagnement, l'expertise méthodologique et technique des équipes de Citeo sur les champs de la collecte, de la sensibilisation mais également de la formation sont également au cœur de ce contrat.



**Jean-Guy Di Giorgio, Président du SITTOMAT et
Christine Leuthy-Molina, Directrice Régionale de
CITEO**

Infos + et visuels

Qui est CITEO ?



Issue du rapprochement entre Eco-Emballages et Ecofolio, Citeo est une société anonyme à but non lucratif créée par les entreprises pour réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers. 250 collaborateurs travaillent avec engagement et passion pour apporter plus de solutions aux entreprises, les accompagner dans leur responsabilité environnementale, rendre le dispositif de tri et de recyclage plus performant au meilleur coût et mobiliser les citoyens pour un geste de tri plus simple et plus efficace.

Visuels libres de droit :

<https://goo.gl/VZVinF>